CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E47564** **VALABLE JUSQU'AU** **20/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 9 146

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 341 301 604 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 85.04300

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV FR11-RCD25P00060

Assurance Responsabilité Civile :
VHV FR11-RCD25P00060

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS SOULARD

8 RUE VINCENT ANSQUER
85600 TREIZE-SEPTIERS

Téléphone : 02 51 41 50 07 **Fax :** 02 51 41 73 10

Portable :

Responsabilité légale :
SOULARD CLÉMENT GÉRANT / SOULARD MATHIEU GÉRANT

Site Internet :

E-mail : etssoulard@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 714 431 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	9	21/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/02/2026 11:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.